

## Lettre du Maire de Saint Jean d'Ilac



**mais pas très clair**

Le service proposé est adapté à nos besoins et fonctionnel. Par ailleurs, ce nouveau système de ramassage est plus économique (-20%) et en tant que Maire, je suis très attentif à la gestion de nos budgets.

*«Le service proposé est adapté à nos besoins et fonctionnel. Par ailleurs, ce nouveau système est plus économique (-20%).»*

En cas de besoin, vous pourrez appeler l'ambassadeur de tri de la Ville au 05.57.97.83.09.

**Nous vous rappelons que la Ville peut vous vendre un composteur de 320 litres au prix de 12 €, ce qui diminuera nos déchets, réduira nos coûts de traitement et contribuera au développement durable de notre commune.**

C'est une excellente mesure, en vigueur depuis maintenant plusieurs années, mise en œuvre par les équipes municipales précédentes !

C'est un démenti clair, pas de baisse de 20 %, mais une augmentation de près de 10 %

**TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

Département : **330 GIRONDE**      Commune : **422 A SAINT JEAN D ILLAC**

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	TOTAL des cotisations
Taux 2008	24,85 %	%	%	8,91 %	3,17 %	%	%	11,36%
Taux 2009	24,85 %	%	%	9,00 %	3,17 %	%	%	12,04%
Adresse	840 AV DU CHATEAU D.EAU							
Base	2765			2765	2765			2765
Cotisation	687			249	88			333
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisations 2008	670			240	86			306
Cotisations 2009	687			249	88			333
Variation en % ②	+2,54 %	%	%	+3,75%	+2,33%	%	%	+8,82%